

# Exprimez-vous sur le coeur du village des Milles

**Depuis plusieurs années l'Aupa réfléchit, à la demande de la Ville d'Aix-en-Provence, aux enjeux de la ville de demain et plus particulièrement à la problématique de la ville des courtes distances. Au regard des différents critères que nous avons retenus (qualité de vie, commerces et services du quotidien, offre culturelle, sportive et éducative...), Les Milles incarne parfaitement ce village de la proximité.**

En préalable à cette réflexion générale sur l'avenir de votre village, nous souhaiterions recueillir votre avis sur le projet de voie nouvelle urbaine des Milles.

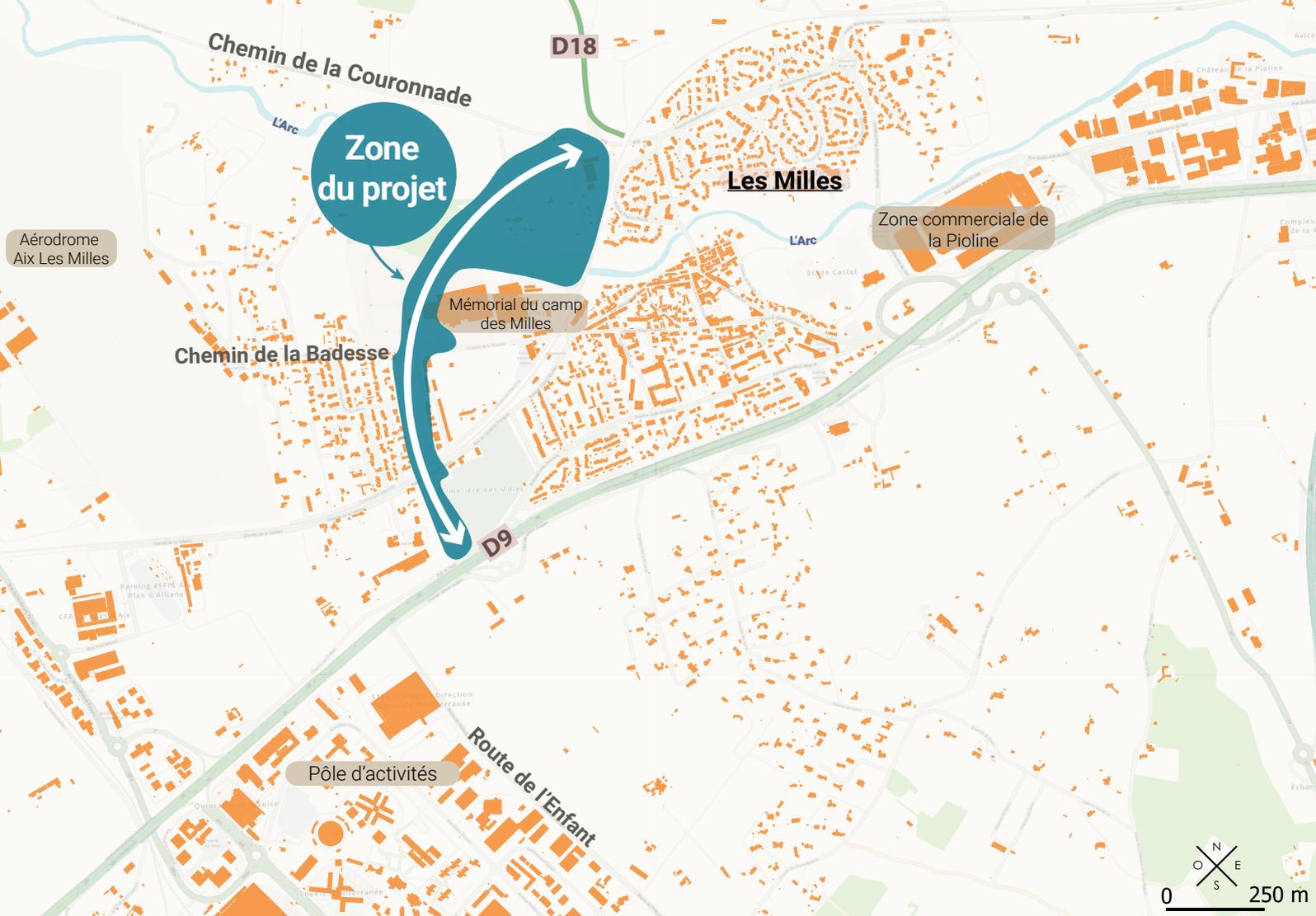
Une première phase de concertation publique a été réalisée en 2019 afin de présenter les différents tracés envisageables, puis en 2021 un tracé a été retenu (*voir carte page suivante*). Il s'agit d'un projet structurant qui doit être re-questionné en amont de notre étude générale sur la centralité des Milles.

Dans la continuité de la réunion publique du 13 avril dernier consacrée à la Voie Nouvelle Urbaine des Milles, vous trouverez au verso les modalités de réponse qui vous permettront de vous exprimer sur ce sujet.

Pour cela, une urne spécialement prévue à cet effet sera disponible à la mairie annexe des Milles les 10, 11, 12 et 13 mai 2023 (*horaires d'ouverture : 8h00-16h30*). Pour que votre avis soit pris en compte, vous devez être majeur, habiter aux Milles, signer une feuille d'émargement et être inscrit sur les listes électorales. Pour ceux qui ne le sont pas, un formulaire sera mis à disposition.

Des panneaux expliquant plus en détail le projet sont aussi disponibles en mairie annexe.

En espérant une large expression de la population milloise sur le sujet.



## CONTOURNEMENT DES MILLES : EXPRIMEZ-VOUS SUR LE PROJET DE VOIE NOUVELLE URBAINE

**Favorable**

à la création de la voie nouvelle

**Opposé(e)**

à la création de la voie nouvelle

**Entre le 10 et 13 mai 2023**, vous trouverez en mairie de quartier des Milles ces 2 bulletins, pour vous exprimer dans l'urne qui sera mise à votre disposition.

Le dépouillement aura lieu le 13 mai 2023 à partir de 16h30 et sera ouvert au public.

*Merci pour votre participation!*



Afin de vous éclairer sur les données techniques de ce dossier, vous pouvez consulter l'ensemble des documents sur le site internet de la Métropole à l'adresse suivante :

<https://ampmetropole.fr/missions/amenagement-du-territoire-et-urbanisme/espaces-publics-et-voirie/>